

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Dampierre-non-tenue-seisme>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Juridique > Nos actions juridiques > **Non tenue au séisme d'un dispositif associé aux générateurs de vapeur de 3 réacteurs**

7 juin 2012

Non tenue au séisme d'un dispositif associé aux générateurs de vapeur de 3 réacteurs

Le 7 juin 2012, l'exploitant de la centrale de Dampierre a déclaré à l'ASN un écart de conformité relatif à la non tenue au séisme d'une colonne de niveau du réservoir de secours d'alimentation en eau des générateurs de vapeur des réacteurs n° 1, 3 et 4. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.

Le site de la centrale se trouve sur le territoire de la commune de Dampierre-en-Burly (Loiret), sur la rive droite de la Loire, à environ 10 km en aval de Gien et 45 km en amont d'Orléans. Il comporte quatre réacteurs de type réacteur à eau pressurisée (REP) d'une puissance unitaire de 900 MW (palier CP1).

Le circuit d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur fournit à ces derniers, en cas de défaillance de l'alimentation principale, l'eau nécessaire au refroidissement du réacteur. Il est également utilisé lors des phases de démarrage et d'arrêt du réacteur.

Le 25 avril 2012, dans le cadre de la prise en compte du retour d'expérience d'un événement significatif survenu sur les centrales nucléaires de Gravelines et du Tricastin, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a mis en évidence un écart de conformité relatif à l'absence de cordons de soudure et de boulons de maintien sur les supports métalliques qui soutiennent le dispositif de mesure du niveau d'eau du réservoir du circuit de secours en eau des générateurs de vapeur des réacteurs n° 1, 3 et 4.

Après analyse de l'écart par les services d'ingénierie d'EDF, il s'est avéré qu'en cas de séisme, la colonne de niveau pourrait casser et générer une fuite de l'eau contenue dans le réservoir du circuit de secours d'alimentation en eau des générateurs de vapeurs des réacteurs. Ce circuit ne serait alors plus en capacité de venir suppléer une éventuelle défaillance du circuit normal d'alimentation en eau des générateurs de vapeur.

En raison des conséquences potentielles de cet important écart de conformité, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 18 octobre 2012. Cette affaire a été classée sans suite par le Parquet de Montargis le 3 mars 2014.

Téléchargez notre plainte



Non au séisme Dampierre - Plainte

Pour en savoir plus sur cet incident :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-seisme>